

## Bâtiment

- ✓ Hauteur : 90 m (le bâtiment le plus haut de la Corrèze) ;
- ✓ Niveaux : 25 - étages : 22 ;
- ✓ Surface hors œuvre nette : 15 231 m<sup>2</sup> ;
- ✓ Bureaux : 6 973 m<sup>2</sup> ;
- ✓ Salles de réunions : 746 m<sup>2</sup> (dont amphithéâtre 230 m<sup>2</sup>) ;
- ✓ Circulations : 3 436 m<sup>2</sup> - sanitaires : 306 m<sup>2</sup> ;
- ✓ Locaux d'archives : 661 m<sup>2</sup> - locaux techniques : 262 m<sup>2</sup> ;
- ✓ Parc de stationnement : 3 500 m<sup>2</sup> (97 places) ;
- ✓ Fenêtres : 1300 - radiateurs : 600 ;
- ✓ Ascenseurs : 5 (vitesse : 3 mètres par seconde).



## Occupants

- ✓ la Direction Départementale des Territoires ;
- ✓ la Direction Départementale des Finances Publiques ;
- ✓ la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;
- ✓ la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale ;
- ✓ la Délégation Militaire Départementale ;
- ✓ l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi ;
- ✓ l'Office National des Anciens Combattants ;
- ✓ Le Défenseur des Droits.

## Fonctionnement

- ✓ Fonctionnaires : 350 ;
- ✓ Public accueilli : 200 visiteurs - Standard : 700 appels par jour ;
- ✓ Courrier : 300 kg triés par jour - Déchets : 25 tonnes par an ;
- ✓ Restaurant inter-administratif : 450/500 repas par jour.

## Travaux

Deux opérations majeures en cours : remplacement des fenêtres et radiateurs, et réfection des toitures terrasses (2 549 000 €).

### Toitures terrasse

- ✓ 500 tonnes de terre évacuées et 80 tonnes remises en place au-dessus du 1er étage. Ces tâches ont nécessité 55 rotations de camion ;
- ✓ 50 000 pieds de sedum plantés (plantes de rocaille) ;
- ✓ 60 tonnes de gravier nettoyées.

### Fenêtres et radiateurs

- ✓ en hiver : la perte de chaleur sera divisée par 3 grâce à des fenêtres aluminium double vitrage ;
- ✓ en été : 72 % de la chaleur du soleil seront arrêtés en raison de vitrages plus efficaces.

37 % d'économies sont attendus sur le poste de chauffage, suite à l'isolation des toitures terrasses et au remplacement des fenêtres et des radiateurs.



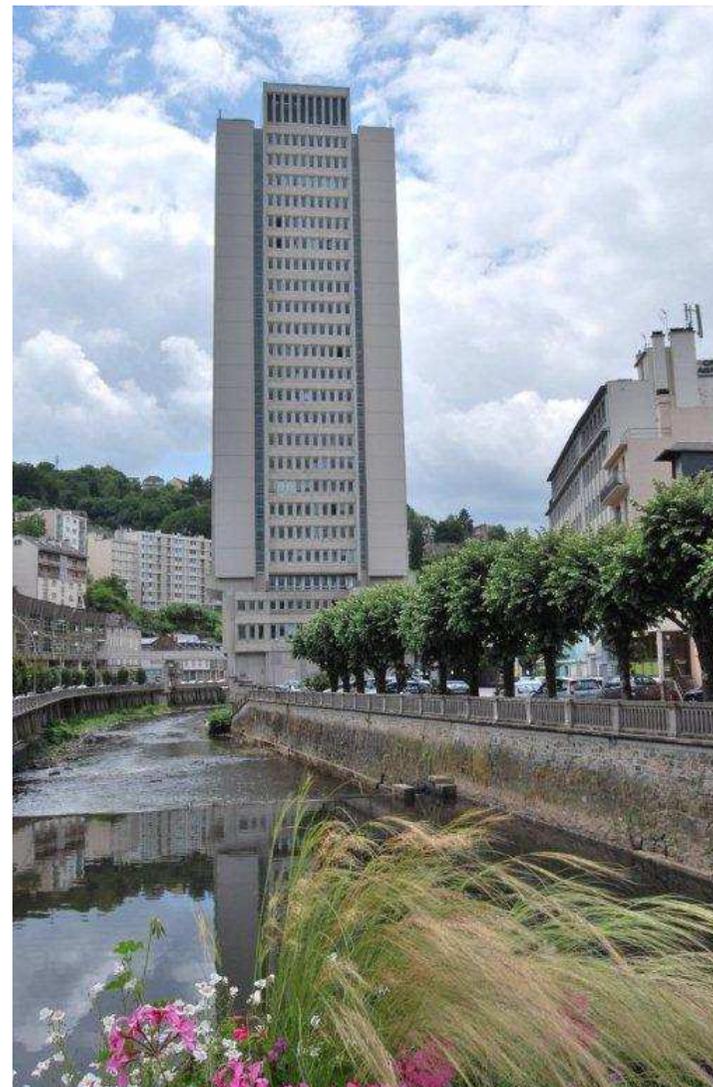
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE



# CITE ADMINISTRATIVE JEAN MONTALAT

## Place Martial Brigouleix - Tulle



## Le contexte

Le projet de construction d'une cité administrative à Tulle émerge après-guerre et se concrétise à partir de 1965. Plusieurs études d'impact sont alors réalisées. Il était notamment question de rénover complètement le quartier du Trech, quartier ancien situé près de la préfecture. En 1966, le choix d'implantation se porte sur le Champ de Mars, occupé par une ancienne caserne vouée à la démolition. Le site, situé à l'écart de la cathédrale, est estimé plus approprié pour accueillir la future cité administrative.

En 1966, Benoît Danis, fils de l'architecte Robert Danis, est chargé de présenter un projet. Ce dernier prévoyait la construction d'une tour de 12 étages et un remodelage complet du quartier avec notamment le couvrement de la Corrèze. Devant les menaces pesant sur le centre ancien de Tulle, la création d'un Secteur Sauvegardé est évoquée.

En 1967, le ministère chargé de la culture examine, conjointement avec le ministère de l'équipement, le projet de cité administrative, cette dernière devant être construite sous la responsabilité du ministère de la Culture. Apparaît alors la volonté d'aborder le projet comme une création architecturale.

Rapidement le projet dessiné par Benoît Danis est écarté au profit de celui de Jacques Sarrabezolles. Le projet de l'architecte prévoyait la construction d'une tour de 19 étages. En 1968, le projet de tour augmente de 2 étages. En mars 1969, la tour passe à 24 étages. Le conservateur régional des bâtiments de France souligne que la hauteur de la future tour équivaut à la profondeur de la vallée dans la traversée de Tulle. Le choix d'édifier une tour n'a pas été imposé par le site ; il résulte de considérations d'ordre esthétique et fonctionnel.

Pour les élus, l'édification de la tour est une façon d'affirmer Tulle en tant que préfecture de la Corrèze. L'idée de construire une tour n'a jamais été totalement exclue, « ... sous condition que la tour présente dans sa forme même une modulation intéressante et ne soit pas un simple bloc élémentaire ... ».

La construction de la tour débute en 1971. En même temps, une circulaire, dite circulaire Chalandon, notifiait qu'en cas d'absence de plan

d'urbanisme (cas de Tulle à cette époque) aucune autorisation de construire des immeubles dont la hauteur dépasse sensiblement celle constatée couramment dans l'agglomération ou le quartier ne sera accordée. La tour administrative de Tulle marque la fin d'une certaine politique urbaine.

## L'édifice

La tour administrative de Tulle est un « objet architectural » de panneaux en béton, essentiellement préfabriqués. Les jeux de décrochement, le rythme des ouvertures, la composition des façades, l'étage d'attique, tout concourt à accentuer la verticalité de la tour. Les articulations entre la tour et son socle, constituées par le Restaurant Inter-Administratif, sont obtenues par un étagement des masses accompagnant l'écoulement de la Corrèze.

La tour est conçue comme un signe de modernité. Un soin particulier est apporté au traitement des parois qui vibrent sous les rayons du soleil. La tour administrative de Tulle est une œuvre marquante dans le paysage de Tulle. Elle fait partie du paysage de la ville, elle sert de pivot entre la vieille ville et le quartier de la gare.

*« ... Il arrive aussi qu'après une éventuelle traversée du désert marquée par l'indifférence, elle (la tour) retrouve une signification parfois teintée d'une certaine nostalgie. Elle entre alors en histoire et en mémoire, donc en patrimoine. »*

## Actualité

La tour a été labellisée « Patrimoine du XXe siècle » en 2010. Ce label a pour objet d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen d'un logotype conçu à cet effet, les constructions et ensembles urbains protégés ou non au titre des Monuments Historiques ou des espaces protégés.

## Architecte : Jacques Sarrabezolles

Fils du célèbre sculpteur sur béton Carlo Sarrabezolles, Jacques Sarrabezolles, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, est chargé en 1957 de l'entretien du Domaine de Maisons-Laffite, de l'Orangerie, des Tuileries et du Louvre. Il restaure le fort d'Ecouen, réalise l'extension de la Bibliothèque Nationale. En 1962, il est nommé Architecte en Chef et est en charge du Panthéon. Il réalise, sous l'égide d'André Malraux, les cérémonies du transfert des cendres de Jean Moulin.